

CADRE DE VIE

Une commune **agréable** et **accessible** à toutes et à tous

UN CŒUR DE VILLE VIVANT ET HARMONIEUX

- Réaliser la phase 2 d'**aménagement du coeur de ville** (giratoire, parvis de l'église, voiries D5 et D1010).
- Créer un plan de signalétique urbain homogène et attrayant.
- Créer un nouveau parking sur la place de l'église et le long des voiries.
- Créer des zones bleues en nombre adapté pour privilégier les activités commerciales en coeur de ville.
- Installer des poubelles à tri sélectif dans le coeur de bourg.

PATRIMOINE ET ESPACES PUBLICS

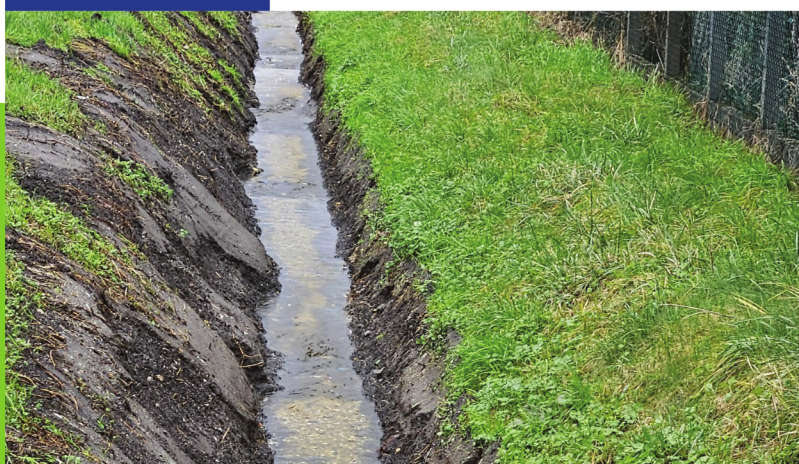
- Réhabiliter les bâtiments communaux selon le schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) réalisé en 2025.
- Créer et déployer un plan pluriannuel d'investissement et de gestion des **voiries, trottoirs et chemins**.
- **Embellir** et **verdier** les espaces publics et les quartiers dans l'objectif du label « ville fleurie ».
- Valoriser le patrimoine local (bâti anciens, église, espaces emblématiques).
- Mettre en place une gestion du ruissellement des **eaux pluviales** et poursuivre l'**entretien des fossés** conformément à l'étude réalisée par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre en 2024.

«Aménagement du coeur de ville» - Phase 2



- 1 - Destruction du local médical
- Finalisation du 1^{er} tronçon de la voie douce
- 2 - Aménagement du giratoire (projet validé par le Département et la Préfecture)
- Giratoire partiellement franchissable par convois exceptionnels
- Partie centrale et périphérie aménagées
- 3 - Dévoisement D1010 nord et sud pour optimiser les accès au giratoire
- 4 - Finalisation de l'aménagement du parvis de la place de l'église.
- Création de places de parking et de toilettes publiques
- Réalisation du second tronçon de la voie douce
- 5 - Aménagement de voirie et des trottoirs le long de la D1010 et de la D5 pour sécuriser l'entrée dans le coeur de bourg
- Création de places de parking le long des voiries

Entretien des fossés



**BIEN VIVRE
AU QUOTIDIEN**